

Strasbourg, le 18 novembre 2025

CDCJ(2025)OJ2 ANN

**105^e réunion plénière Comité européen de coopération juridique
(CDCJ)**

18-20 novembre 2025
Strasbourg, Palais de l'Europe, salle 7

et

Événement de lancement organisé conjointement avec le CDENF
19 novembre 2025¹
Strasbourg, Palais de l'Europe, salle 1

Ordre du jour annoté

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux**

Documents de travail

- Ordre du jour
CDCJ(2025)OJ2
- Ordre du jour annoté
CDCJ(2025)OJ2 ANN

Le CDCJ est invité à adopter l'ordre du jour et l'ordre des travaux.

- 3. Tour de table : interventions des membres du CDCJ nouvellement désigné.es**

Document de contexte

[Membres du CDCJ](#) (au 22/10/2025)

Le Président souhaitera la bienvenue et donnera la parole à tout nouveau membre ayant rejoint le comité depuis la dernière réunion plénière (16-18 juin 2025) à se présenter.

¹ Voir programme séparé de l'événement conjoint CDCJ-CDENF de lancement des recommandations sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de séparation des parents et de placement (CM/Rec(2025)4 et CM/Rec(2025)5), ainsi que leurs outils de mise en œuvre.

4. Informations par le Président et le Secrétariat

Le CDCJ est invité à prendre note des informations fournies par le Président et par le secrétariat sur les développements intervenus depuis la 104^e réunion plénière (16-18 juin 2025) et des implications qu'ils pourraient avoir sur le fonctionnement et les activités du CDCJ.

5. Examen des progrès réalisés

Documents de travail

- État des lieux : mise en œuvre des activités du CDCJ
[CDCJ\(2025\)01 rev3](#)
- Propositions de possibles activités futures du CDCJ
[CDCJ\(2025\)14 prov2](#)
- Mandat du CDCJ pour 2024-2027
[CDCJ\(2024\)01 rev](#)

Le CDCJ est invité à :

- prendre note de l'état de la mise en œuvre des activités du CDCJ depuis la 104^e réunion plénière du CDCJ (16-18 juin 2025 tel qu'il figure dans le document [CDCJ\(2025\)01 rev3](#) ;
- examiner les propositions de possibles activités futures du CDCJ figurant dans le document [CDCJ\(2025\)14 prov2](#) et toute nouvelle proposition soumise pendant la réunion.

Justice et État de droit

6. Plan d'action du Conseil de l'Europe pour renforcer l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire (Plan d'action de Sofia) (*principal livrable 10*)

Documents de travail

- Examen thématique axé sur la carrière et la formation des juges : Projet de rapport
[CDCJ\(2024\)13 prov5](#)
- Proposition de suivi relative à l'examen thématique sur la carrière et la formation des juges
[CDCJ\(2025\)20 prov](#) (*restreint*)

Documents de contexte

- Compilation des informations reçues en réponse au questionnaire de collecte d'informations supplémentaires
[CDCJ\(2025\)02 rev3](#) (*langue originale - restreint*)
- Propositions de suites à donner
[CDCJ\(2023\)01](#)
- [Rapport du CDCJ à l'attention de la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe sur la mise en œuvre du « plan d'action de Sofia »](#)

Le CDCJ est invité à :

- prendre note des informations fournies par le secrétariat ;
- examiner attentivement le projet de rapport sur l'examen thématique axé sur la carrière et la formation des juges (document [CDCJ\(2024\)13 prov5](#)), comme suite donnée par le CDCJ au [Plan d'action du Conseil de l'Europe pour renforcer l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire](#) (Plan d'action de Sofia) à la lumière des informations collectées auprès des délégations du CDCJ et du Conseil consultatif de juges européens (CCJE), en vue de son adoption lors de sa prochaine réunion plénière ;
- réfléchir au suivi à donner à ce premier examen thématique et au plan d'action de Sofia, sur la base de la proposition figurant dans le document [CDCJ\(2025\)20 prov](#), et convenir dudit suivi.

7. L'utilisation de l'intelligence artificielle pour le maintien de l'ordre, l'administration de la justice et les frontières/migrations – Étude de faisabilité d'un projet d'instrument juridique (principal livrable 11)

Documents de contexte

- Note conceptuelle concernant l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) pour le maintien de l'ordre, l'administration de la justice et les frontières/migrations et l'utilisation de l'IA ou d'autres formes de prise de décision automatisée (ADM) à des fins de communication
[CDCJ-ADMIN-AI\(2023\)01](#)
- Note concernant la contribution du CDCJ à l'élaboration du projet de Convention cadre du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle par le Comité sur l'intelligence artificielle (CAI)
[CDCJ\(2023\)13](#)
- Propositions de directions à prendre par le CDCJ pour ses travaux futurs dans le domaine de l'intelligence artificielle et du droit administratif
[CDCJ-ADMIN-AI\(2022\)01](#)

Le CDCJ est invité à prendre note des informations fournies par le secrétariat sur la réalisation d'une étude de faisabilité d'un projet d'instrument juridique sur l'utilisation de l'intelligence artificielle pour le maintien de l'ordre, l'administration de la justice et les frontières/migrations, étude qui circonscrira plus précisément le champ d'application de l'éventuel futur instrument.

Droit public

8. Contentieux nationaux en matière de climat (principal livrable 4)

Document de travail

- Projet d'étude sur les contentieux nationaux en matière de climat
[CDCJ\(2025\)15 prov2](#)

Documents de contexte

- Compilation des réponses reçues au questionnaire aux États membres sur la jurisprudence nationale pertinente en matière de changement climatique
[CDCJ\(2025\)06 rev2](#) (langue originale - restreint)

- Plan détaillé révisé du projet d'étude
[CDCJ\(2024\)17rev](#)
- [Réponse du Comité des Ministres à l'Assemblée parlementaire sur sa Recommandation 2213 \(2021 - Examen des questions de responsabilité civile et pénale dans le contexte du changement climatique\)](#)

Le CDCJ est invité à :

- prendre note des informations fournies par le secrétariat sur l'état d'avancement du projet d'étude sur les contentieux nationaux en matière de climat ;

- examiner, en vue de son adoption, le projet d'étude tel que proposé dans le document [CDCJ\(2025\)15 prov2](#), qui tient dûment compte des réponses obtenues des États membres sur les jurisprudences nationales en la matière, et à autoriser la publication de l'étude sur le site internet du comité, avec le consentement de ses auteurs, sous réserve des modifications rédactionnelles convenues pendant la réunion et d'une révision éditoriale finale.

L'une des deux consultantes chargées de la préparation de l'étude, Mme Joanna Setzer, du *Grantham Research Institute, London School of Economics*, sera présente en ligne pour présenter leurs travaux et assister le comité lors de la discussion de ce point à l'ordre du jour.

9. Apatridie et accès à la nationalité (*principaux livrables 6 et 7*)

Documents de travail

- Projet de recommandation révisée sur la nationalité des enfants
[CDCJ-MIG\(2025\)02 prov4](#) (*restreint*)
- Projet de recueil de pratiques prometteuses sur l'accès à la nationalité pour les enfants apatrides
[CDCJ\(2025\)21 prov](#) / [CDCJ-MIG\(2025\)04 fin](#) (*restreint*)
- Liste des décisions de la 4^e réunion du Groupe de travail restreint du CDCJ sur la migration - CDCJ-MIG (Strasbourg, 29 septembre – 1^{er} octobre 2025)
[CDCJ-MIG\(2025\)PV2](#)

Documents de contexte

- Compilation des observations sur le projet de recueil de bonnes pratiques (document [CDCJ-MIG\(2025\)04 prov2](#)) et des informations complémentaires reçues des délégations du CDCJ
[CDCJ\(2025\)07](#) (*restreint*)
- Plan de travail du CDCJ-MIG (2025-2026)
[CDCJ-MIG\(2025\)01](#)
- Étude de faisabilité sur un instrument juridique non contraignant concernant l'accès des enfants apatrides à la nationalité
[CDCJ\(2024\)15](#)

Le CDCJ est invité à :

- prendre note des informations fournies par le Président du groupe de travail restreint du CDCJ sur la migration (CDCJ-MIG) et le secrétariat ;

- examiner et adopter le projet de recueil de pratiques prometteuses sur l'accès à la nationalité pour les enfants apatrides, tel qu'il figure dans le document [CDCJ\(2025\)21 prov / CDCJ-MIG\(2025\)04 fin](#) (*restreint*), en vue de sa publication sous réserve de modifications rédactionnelles convenues lors de la réunion et d'une révision éditoriale finale ;

- examiner le projet de recommandation révisée sur la nationalité des enfants (document [CDCJ-MIG\(2025\)02 prov4](#) (*restreint*) et à fournir toutes les orientations nécessaires au CDCJ-MIG et son consultant pour la poursuite des travaux de révision de la Recommandation CM/Rec(2009)13 sur la nationalité des enfants et de son exposé des motifs.

Ce faisant, le CDCJ devra prendre position sur la condition de la légalité du séjour et sur l'emploi du terme résidence « légale » et habituelle aux principes 2, 5 et 11 du projet de recommandation, le CDCJ-MIG ayant noté les différences qui existent entre les situations nationales. Le CDCJ-MIG souhaite que les délégations du CDCJ qui n'imposent pas cette exigence dans leur législation nationale puisse partager leur expérience en la matière.

Il aura également à donner des orientations au CDCJ-MIG sur la question de savoir s'il devait poursuivre la révision de la Recommandation CM/Rec(2009)13 sur la nationalité des enfants dans son ensemble, conformément aux conclusions de l'étude de faisabilité adoptée par le CDCJ et compte tenu de l'interconnexion entre l'accès à la nationalité des enfants et l'apatridie des enfants, ou s'il devait se concentrer exclusivement sur les principes de ladite recommandation traitant expressément de l'apatridie.

- prendre note de la liste de décisions prises par le CDCJ-MIG lors de sa 4^e réunion (29 septembre-1^{er} octobre 2025), y compris de la nouvelle composition du groupe de travail.

Le Président du CDCJ-MIG, M. Francesco Crisafulli, et le consultant, le Professeur René De Groot, seront présents en salle pour présenter les travaux et assister le comité lors de la discussion de ce point à l'ordre du jour.

Droit de la famille et droits des enfants

10. Droits des personnes conçues par donneur de connaître leurs origines (*principal livrable 8*)

Document de travail

- Projet de recommandation relative aux droits des personnes conçues par donneur de connaître leurs origines
[CJ-OR\(2025\)10 prov2](#) (*restreint*)
- Rapport de la 2^e réunion du Comité d'experts sur l'accès aux origines (Strasbourg, 28-30 octobre 2025)
[CJ-OR\(2025\)12](#)

Documents de contexte

- Compilation des commentaires reçus sur le projet de recommandation relative aux droits des personnes conçues par donneur de connaître leurs origines (version CJ-OR(2025)10 prov)
[CJ-OR\(2025\)11 rev2](#) (*langue originale - restreint*)

- Composition du Comité d'experts sur l'accès aux origines (CJ-OR) en charge de la préparation d'un projet de recommandation sur les droits des personnes conçues par donneur de connaître leurs origines
[CJ-OR\(2025\)INF01](#)
- Mandat du CJ-OR (2025-2026)
[CJ-OR\(2025\)01](#)
- Plan de travail et de calendrier des activités du CJ-OR pour 2025-2026, tel qu'actualisé le 07/11/2025
[CJ-OR\(2025\)02 rev1](#)
- Jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme sur les droits des personnes conçues par donneur de connaître leurs origines
[CJ-OR\(2025\)03 rev](#)
- Aperçu des normes internationales et européennes concernant les droits des personnes conçues par donneur de connaître leurs origines
[CJ-OR\(2025\)05](#)
- [Étude comparative relative à l'accès aux origines des personnes conçues par don de gamètes](#)

Le CDCJ est invité à :

- prendre note des informations fournies par le Président du Comité d'experts sur l'accès aux origines (CJ-OR) et le secrétariat ;
- procéder à un examen préliminaire du projet de recommandation relative aux droits des personnes conçues par donneur de connaître leurs origines (document [CJ-OR\(2025\)10 prov2](#) (*restreint*)), à la lumière des commentaires reçus sur le premier projet de texte ;
- apporter au CJ-OR et à sa consultante toutes les orientations nécessaires pour la poursuite de l'élaboration du projet d'instrument juridique et du projet d'exposé des motifs assorti ;
- prendre note du rapport de la 2^e réunion du CJ-OR (28-30 octobre 2025) ;
- sélectionner un nouveau membre en remplacement d'une représentante d'un État qui s'est retirée ; un appel à candidature sera circulé et un document rassemblant les CV sera préparé.

Le Président du CJ-OR, M. Thomas Knoll-Biermann, et la consultante, Mme Laurence Brunet, seront présents en ligne pour présenter les travaux du CJ-OR et assister le comité lors de la discussion de ce point à l'ordre du jour.

11. Examen thématique des lignes directrices sur une justice adaptée aux enfants (accent mis sur les procédures civiles et administratives) (*principal livrable 9*)

Document de travail

- Projet de rapport sur l'examen des aspects de droit pénal, civil et administratif des lignes directrices du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants
[CDENF\(2025\)03rev1 Complet](#)

Incluant :

- [partie \(1\)](#) - analyse et la justification des révisions proposées
- [partie \(2\)](#) - rédaction de propositions d'amendement des lignes directrices
- [partie \(3\)](#) - rédaction de propositions de modification de l'exposé des motifs

Documents de contexte

- Compilation des commentaires reçus des membres du CDCJ sur le projet de rapport [CDCJ\(2025\)16 rev](#) (langue originale – restreint)
- [Tableau des réponses reçues suite au processus de consultation du CDENF \(langue originale\)](#)

Le CDCJ est invité à :

- prendre note, lors d'une session jointe avec le Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) et le Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC, en ligne) qui se tiendra le matin du 20 novembre (salle 1, Palais de l'Europe), des informations fournies par Mme Susanna Greijer, l'une des deux consultantes indépendantes chargées de la préparation du rapport sur l'examen thématique des lignes directrices sur une justice adaptée aux enfants, qui présentera les travaux en cours et les progrès réalisés depuis la dernière réunion plénière du CDCJ ;

- prendre note du plan de travail pour produire l'examen thématique tel que présenté par le secrétariat ;

- prendre connaissance du projet de rapport tel qu'il se présente actuellement (document [CDENF\(2025\)03rev1](#)) et du fait que le Bureau du CDCJ, lors de sa 123^e réunion (25-26 septembre 2025), a eu l'occasion de tenir un échange de vues avec le Bureau du CDENF sur les progrès réalisés dans le projet d'examen thématique (voir paragraphes 14-15 du rapport de réunion) ;

- faire part de ses observations et ses orientations à la consultante et au secrétariat du pour la poursuite des travaux.

12. Promouvoir et faciliter le fonctionnement, la mise en œuvre et, le cas échéant, la ratification des conventions, accords et protocoles du Conseil de l'Europe relevant de son domaine de compétence *(mission principale iv)*

- [État des signatures et des ratifications des conventions et accords sous la responsabilité du CDCJ](#)
- [Conventions et accords sous la responsabilité du CDCJ](#) et [Recommandations, résolutions et lignes directrices](#) en vue d'un possible futur examen par le CDCJ
- [Convention du Conseil de l'Europe pour la protection de la profession d'avocat \(STCE n° 226\)](#) – voir point 13 de l'ordre du jour
- [Convention européenne dans le domaine de l'information sur le droit étranger \(STE n° 62\) et son Protocole additionnel \(STE n° 97\) \(principal livrable 5\)](#) – voir point 13 de l'ordre du jour

Le CDCJ est invité à prendre note des récentes signatures des traités sous la responsabilité du CDCJ (voir point 13 pour la Convention de Luxembourg).

- 13. Sensibiliser aux normes et outils du Conseil de l'Europe dans son domaine de compétence, dans les États membres et au-delà, par le biais de la politique de voisinage et dans d'autres enceintes internationales et mondiales, le cas échéant**
(mission principale xiv)

13.1 Convention du Conseil de l'Europe pour la protection de la profession d'avocat (STCE n° 226) – suivi

- a. Tour de table sur les signatures et ratifications de la Convention de Luxembourg
- b. Échange de vues avec deux juges de la Cour européenne des droits de l'homme
- c. Promotion de la Convention de Luxembourg

Document de travail

- Promotion de la Convention du Conseil de l'Europe pour la protection de la profession d'avocat
[CDCJ\(2025\)03 prov4](#)

Le CDCJ est invité à :

- prendre note des signatures récentes ;
- effectuer un tour de table pour que chaque délégation puisse donner des informations sur la situation de leur pays quant à la signature et/ou la ratification de la Convention de Luxembourg ;
- tenir un échange de vues avec deux juges de la Cour européenne des droits de l'homme au sujet de la protection de la profession d'avocat, notamment au vu de la jurisprudence de la Cour. Les délégations sont invitées à préparer les questions qu'elles souhaitent poser aux juges ;
- prendre note des informations fournies par le secrétariat sur les activités et les événements visant à promouvoir la Convention de Luxembourg telles que figurant dans le document [CDCJ\(2025\)03 prov4](#) et, le cas échéant, à exprimer leur souhait d'entreprendre au niveau national des initiatives à cet effet, ou toutes autres suggestions.

13.2 Convention européenne dans le domaine de l'information sur le droit étranger (STE n° 62) et son Protocole additionnel (STE n° 97) (principal livrable 5)

Document de travail

- Projet de programme du webinaire « Améliorer l'accès à l'information sur le droit étranger » (4 décembre 2025)
[CDCJ\(2025\)23](#)

Le CDCJ est invité à prendre note du projet de programme du webinaire prévu le 4 décembre 2025 pour promouvoir la Convention européenne dans le domaine de l'information sur le droit étranger (STE n° 62) et son Protocole additionnel (STE n° 97) et les outils visant à faciliter leur application.

14. Questions transversales :

- a. Intégration de la dimension de genre, de la jeunesse, des droits de l'enfant, des droits des personnes handicapées et des questions relatives aux Roms et Gens du voyage² (*mission principale xvi*)
- b. Contribution aux objectifs de développement durable des Nations Unies (UNSDG) – [Objectif 5 : égalité des sexes](#), [Objectif 10 : Réduire les inégalités](#), [Objectif 13 : Changements Climatiques](#) et [Objectif 16 : Paix, justice et institutions efficaces](#) (*mission principale xix*)

Le Comité des Ministres attend du CDCJ qu'il évalue l'intégration des perspectives en ce qui concerne le genre, la jeunesse, les droits de l'enfant, les droits des personnes handicapées, et les questions relatives aux Roms et Gens du voyage, dans l'exécution de ses tâches, et aussi la contribution des travaux du Comité aux objectifs de développement durable 5, 10, 13 et 16 des Nations Unies. Pour ce faire, le CDCJ devra identifier les activités de son mandat actuel répondant à cette exigence, par exemple :

- La Convention pour la protection de la profession d'avocat, préparée par le CDCJ et ouverte à la signature le 13 mai 2025, tient compte de la stratégie pour l'égalité de genre et contribue aux objectifs 5 et 16 de développement durable des Nations Unies ;
- les travaux sur les enfants apatrides et leur accès à la nationalité contribuent aux objectifs 10 et 16 de développement durable des Nations Unies ;
- les travaux relatifs aux droits des personnes conçues par donneur de connaître leurs origines contribuent aux objectifs 10 et 16 de développement durable des Nations Unies ;
- l'étude sur les contentieux nationaux en matière de climat et les possibles suites à y donner contribueront à l'objectif 13 de développement durable des Nations Unies ;
- les travaux menés comme suites données à son rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour renforcer l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire contribuent à l'objectif 16 de développement durable des Nations Unies.

15. Développements dans les États membres dans le domaine du droit public

Document de travail

- Informations collectées
[CDCJ\(2025\)17](#) (*langue originale*)

Le CDCJ est invité à prendre note des informations fournies par un certain nombre d'États membres sur les récents développements dans le domaine du droit public telles qu'elles figurent dans le document [CDCJ\(2025\)17](#) et à remercier les délégations concernées pour leurs contributions.

² Les termes « Roms et Gens du voyage » utilisés au Conseil de l'Europe englobent la grande diversité des groupes concernés par les travaux du Conseil de l'Europe dans ce domaine : d'une part, a) les Roms, les Sintés/Manouches, les Calés/Gitans, les Kaalés, les Romanichels, les Béash/Rudars ; b) les Égyptiens des Balkans (Égyptiens et Ashkali) ; c) les branches orientales (Doms, Loms et Abdal) ; d'autre part, les groupes tels que les Travellers, les Yéniches et les personnes que l'on désigne par le terme administratif de « Gens du voyage » ainsi que celles qui s'auto-identifient comme Tsiganes. Ceci est une note de bas de page explicative et non une définition des Roms et/ou des Gens du voyage.

16. Coopération avec d'autres organes et comités pertinents du Conseil de l'Europe, d'autres organisations internationales et la société civile dans le domaine du droit public

Document de travail

- Informations collectées
[CDCJ\(2025\)18](#) (*langue originale*)

Le CDCJ est invité à prendre note des informations fournies par les organes et comités pertinents du Conseil de l'Europe, d'autres organisations internationales et la société civile dans le domaine du droit public telles qu'elles figurent dans le document [CDCJ\(2025\)18](#) et à remercier les contributeurs pour ces informations.

17. Évaluation des activités achevées / Échange de vues annuel pour évaluer ses activités et conseiller le Comité des Ministres sur les priorités futures dans son secteur, y compris les nouvelles activités éventuelles et celles qui pourraient être interrompues (*mission principale xv*)

Document de travail

- État des lieux : mise en œuvre des activités du CDCJ
[CDCJ\(2025\)01 rev3](#)

Comme chaque année, le CDCJ est invité à tenir un échange de vues pour :

- évaluer la réalisation des activités prévues au mandat du comité et à son programme de travail, en se fondant notamment sur le document [CDCJ\(2025\)01 rev3](#) dressant l'état des lieux de la mise en œuvre des activités du CDCJ, sur les informations supplémentaires fournies par le secrétariat ainsi que le Programme et budget 2024-2027 du Conseil de l'Europe, la Déclaration des chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de l'Europe lors de leur 4^e Sommet (Reykjavík, 16-17 mai 2023) : « Unis autour de nos valeurs » fixant les priorités de l'Organisation, et le [Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe](#) ;

- décider des priorités futures dans son secteur, y compris les nouvelles activités éventuelles et celles qui pourraient être interrompues, dont le Comité des Ministres devrait être informé.

18. Élections et nominations

- a. Élections (Président·e, Vice-Président·e et membres du Bureau)

Documents de travail

- Note d'information
[CDCJ\(2025\)INF01](#) (*restreint*)
 - Biographies des candidat·es
[CDCJ\(2025\)INF02](#) (*langue originale – confidentiel*)
- b. Nominations pour 2026 (Représentant·es et Rapporteur·es du CDCJ)
[CDCJ\(2025\)19](#)

Le CDCJ est invité, le 19 novembre 2025 à 10h30, à :

- élire au moyen d'un scrutin secret, conformément à la [Résolution CM/Res\(2021\)3](#) concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail (ou autrement par acclamation si aucune élection compétitive n'est nécessaire) :

son/sa Président·e (premier mandat d'un an),
son/sa Vice-Président·e (premier mandat d'un an),
quatre membres du Bureau pour un mandat de deux ans ;

- procéder aux nominations nécessaires de ses rapporteur·es thématiques (égalité de genre, droits de l'enfant, droits des personnes handicapées), représentant·es et suppléant·es pour 2026, sur la base des informations contenues dans le document [CDCJ\(2025\)19](#) et des candidatures reçues par le secrétariat suite à l'appel à manifestation d'intérêt qui sera envoyé prochainement par courriel ou par la Présidence avant le début de la réunion plénière ou du processus de nomination prévu juste après les élections.

Les membres du CDCJ qui souhaitent confirmer ou exprimer leur intérêt pour l'une ou l'autre des positions sont prié·es d'informer le secrétariat de préférence avant la réunion plénière, sinon le Président et/ou le secrétariat au tout début de la réunion, le 18 novembre.

19. Avis du CDCJ (le cas échéant) (*principal livrable 13*)

20. Autre(s) Question(s)

- Méthodes de travail – possible révision

Document de travail

- [Note informelle sur les méthodes de travail du CDCJ](#)

Document de contexte

- [Méthodes de travail du CDCJ - adoptées par voie de procédure écrite le 2 septembre 2014, révisées par le Bureau du CDCJ lors de sa 102^e réunion \(29-30 juin 2017\) et révisées par le CDCJ lors de sa 97^e réunion plénière \(1-3 décembre 2021\)](#)

Le CDCJ est invité à examiner la note informelle préparée par le secrétariat sur les moyens d'améliorer les méthodes de travail du comité, à la suite des discussions tenues par le Bureau lors de sa dernière réunion. À la lumière de ces discussions et des orientations du comité, un projet de révision des méthodes de travail sera élaboré pour adoption lors de sa prochaine réunion plénière.

En outre, les délégations sont invitées à soulever, avant la réunion ou au tout début de la réunion, toutes autres questions relevant de ce point de l'ordre du jour et à les présenter.

21. Dates et lieu des prochaines réunions

Document de travail

- Calendrier des réunions, consultations et événements du CDCJ pour 2025-2026
[CDCJ\(2025\)05 rev2](#) (*restreint*)

Les délégations sont invitées :

- à prendre note du calendrier actualisé de ses réunions et événements pour 2025-2026 ;
- à confirmer les dates de ses deux prochaines réunions plénières provisoirement fixées au 2-4 juin 2026 (106^e réunion) et au 17-19 novembre 2026 (107^e réunion).

Le Bureau, dans sa nouvelle composition à partir du 1^{er} janvier 2026, est invité à se réunir brièvement en fin de Plénière pour confirmer les dates de ses prochaines réunions, provisoirement fixées au 12-13 mars 2026 et au 1-2 octobre 2026.

22. Adoption du rapport de la réunion

- CDCJ(2025)22 prov

Le CDCJ est invité à adopter le rapport abrégé de sa 105^e réunion plénière.

ORDRE DES TRAVAUX

Date	Horaires CET	Points de l'ordre du jour
18/11/2025	9:30 – 12.30	1-7
	14:00 – 17:00	12-14,16
19/11/2025	9:00 – 12:30	9, 18.a (Elections -10:30), 10, 15
	14:00 – 17:00	Événement de lancement conjoint avec le CDENF (salle 1, Palais de l'Europe)
20/11/2025	9:30 – 12:30	11 (session conjointe CDCJ-CDENF-CDPC sur l'Etude thématique des lignes directrices sur une justice adaptée aux enfants – salle 1, Palais de l'Europe), 8, 20 (méthodes de travail), 18.b (nominations)
	14:00 – 17:00	17, 19, 21-22

DOCUMENTS DE TRAVAIL

Les documents de travail sont mis à disposition sur le site restreint du CDCJ

www.coe.int/cdcj

DOCUMENTS DE REFERENCE

Mandat	Mandat du CDCJ pour 2024-2027
Mandat	CDCJ-MIG – Groupe de travail restreint du CDCJ sur la migration – mandat pour 2024-2026
Mandat	CJ-OR –Comité d'experts sur l'accès aux origines – mandat pour 2025-2026
CM/Rec(2025)2	Résolution CM/Res(2025)2 concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail
CM/Res(2021)3	Résolution CM/Res(2021)3 concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail
CDCJ(2021)24	Méthodes de travail du CDCJ
CDCJ-BU(2021)15 final	Liste de contrôle pour l'évaluation des aspects et de l'impact de l'égalité de genre

CDCJ(2022)20	Critères d'évaluation des demandes de statut d'observateur auprès du CDCJ et de ses organes subordonnés et processus décisionnels
------------------------------	---

RAPPORTS DE REUNION DU CDCJ

14-15 mars 2024	Bureau: 120 ^e réunion	CDCJ-BU(2024)03 restreint Rapport
11-13 juin 2024	102 ^e reunion plénière	CDCJ(2024)12 Rapport
3-4 octobre 2024	Bureau: 121 ^e réunion	CDCJ-BU(2024)05 restreint Rapport
19-21 novembre 2024	103 ^e reunion plénière	CDCJ(2024)33 Rapport
20-21 mars 2025	Bureau: 122 ^e réunion	CDCJ-BU(2025)02 restreint Rapport
16-18 juin 2025	104 ^e reunion plénière	CDCJ(2025)13 Rapport
25-26 septembre 2025	Bureau: 123 ^e réunion	CDCJ-BU(2025)03 Rapport

RAPPORTS DE REUNION DES ORGANES SUBORDONNES DU CDCJ

30 janvier-1 ^{er} février 2024	CJ-AV: 7 ^e réunion	Rapport
20-22 March / mars 2024	CJ/ ENF-ISE: 9 ^e réunion	Rapport
13-15 mai 2024	CJ-AV: 8 ^e réunion	Rapport
9-11 septembre 2024	CJ-AV: 9 ^e réunion	Rapport
14-16 octobre 2024	CJ/ ENF-ISE: 10 ^e réunion	Rapport
23-25 avril 2025	CDCJ-MIG: 3 ^e réunion	Décisions
3-5 juin 2025	CJ-OR: 1 ^{ère} réunion	Rapport
29 septembre – 1 ^{er} octobre 2025	CDCJ-MIG: 4 ^e réunion	Décisions
28-30 octobre 2025	CJ-OR: 2 ^e réunion	Rapport

PUBLICATIONS RÉCENTES DU CDCJ

Juillet 2025	Convention du Conseil de l'Europe pour la protection de la profession d'avocat (STCE n° 226) et son rapport explicatif	Publication en français
2025	Rétention administrative des migrants et des demandeurs d'asile : Guide pour les praticiens	Grec Italien Espagnol Arménien Turc Arabe